

On t'emmène à Sonora / Te llevamos a Sonora Règlement Officiel (FR)

Règlement Officiel (FR)

Voici les règles officielles du concours Instagram «On t'emmène à Sonora avec Aeromexico!» (le «Concours»).

AUCUN ACHAT N'EST NÉCESSAIRE POUR PARTICIPER OU GAGNER. En participant à ce Concours, tu acceptes d'avoir lu, compris et accepté de respecter ce règlement officiel. Ces règles remplacent tous autres termes et conditions, accords ou ententes, qu'ils soient verbaux ou écrits, concernant le Concours.

Administration et commanditaire: Ce Concours est organisé dans la province de l'Ontario, administré par l'Ambassade du Mexique au Canada (l'«Organisateur du Concours»), et les prix seront offerts par Aeromexico (le «Commanditaire du Concours»). Toutes les décisions de l'Organisateur et du Commanditaire du Concours sont finales et exécutoires dans toutes les affaires relatives à ce Concours.

Période de participation: La période de participation commence le 9 septembre 2024 à 00h01 (HNE) et se termine le 14 septembre 2024 à 23h59 (la «période de participation»). Seules les participations reçues durant cette période et entièrement conformes à ce règlement officiel sont des «participations admissibles».

Admissibilité: Le concours est ouvert aux résidents canadiens ayant atteint l'âge légal dans leur province ou territoire.

Les fonctionnaires, employés et représentants de l'Organisateur et du Commanditaire du Concours, ainsi que leurs familles immédiates, ne sont pas admissibles à participer. Pour les besoins du Concours, «famille immédiate» désigne un parent, un frère ou une sœur, un enfant, ou toute personne résidant dans le même foyer qu'un tel fonctionnaire, employé ou représentant.

Comment participer: Aucun achat n'est nécessaire pour participer au Concours. Chaque personne souhaitant participer doit utiliser son propre compte Instagram.

1. **Suis la compte Instagram officiel de l'Ambassade du Mexique au Canada (<https://www.instagram.com/embamexcan>) et aime la publication annonçant le Concours.**
 2. **Du 10 au 12 septembre, publie une (1) photo de ta visite à Casa Sonora à l'Ambassade du Mexique ou à l'un des trois restaurants participant aux Soirées Sonorenses.**
 3. **Publie une deuxième photo de ta visite au festival Viva México sur Sparks St., le 13 ou le 14 septembre.**
 4. **Sur les deux photos, identifie deux amis avec qui tu aimerais visiter Sonora et utilise les hashtags #SMC2024Sonora et #VivaMexicoSparksSt.**
- **Casa Sonora** est une exposition gratuite ouverte au public, située à l'Ambassade du Mexique au Canada, 45 O'Connor St, Suite 1000 (10e étage), Ottawa, Ontario, K1P 1A4. Du 9 au 12 septembre 2024, de 9h00 à 17h00.
 - **Les Soirées Sonorenses** sont des événements gastronomiques offrant une cuisine authentique de Sonora. Ces événements peuvent avoir un coût, et les restaurants peuvent exiger une réservation. Les dates et heures sont:
 - Mercredi 11 septembre 2024, à 20h30 au Fiesta & Tequila: 565 Somerset Street West, Ottawa, Ontario K1R 5K2
 - Jeudi 12 septembre 2024, à 17h30 à Azta Taqueria: AGORA in Le Plateau, 20 allée de Hambourg, Suite 110, Gatineau, Québec J9J 4K3
 - Jeudi 12 septembre 2024, à 20h30 au Margarita Restaurant: 895 Bank St, Ottawa, ON K1S 3W4
 - **Viva México sur Sparks** est un événement gratuit et ouvert au public, situé sur Sparks St. entre Kent & Lyon St. Les dates sont le 13 et 14 septembre 2024, de midi à 22h00.

Le programme des événements peut changer, veuillez consulter le calendrier à l'adresse suivante:

<https://embamex.sre.gob.mx/canada/index.php/en/cultural-affairs/cultural-activities>.

Le participant doit télécharger et publier les deux (2) photos comme décrit dans les règles pour obtenir une (1) participation au Concours. Les posts doivent être nouveaux, et le profil Instagram doit être public jusqu'à l'annonce du gagnant. Une (1) seule participation par personne est autorisée. En cas de participations multiples, seule la première sera prise en compte, les autres seront annulées.

Toutes les participations doivent être soumises via Instagram et seront réputées avoir été soumises par le titulaire autorisé du compte Instagram associé à la participation, selon le cas.

Le participant déclare et garantit que les publications et les photographies soumises par le participant dans le cadre du concours (l'« Œuvre »): (i) ne contiennent aucun contenu diffamatoire, calomnieux, profane ou obscène; (ii) l'Œuvre est originale et tous les droits, titres et intérêts (y compris les droits d'auteur) y afférents sont détenus et/ou contrôlés par le participant dans la mesure nécessaire pour permettre à l'Organisateur du Concours et/ou au Commanditaire du Concours d'utiliser l'Œuvre conformément aux présentes règles du concours; et (iii) l'Œuvre ne porte pas atteinte à la propriété intellectuelle ni à d'autres droits légaux statutaires ou de droit commun de tout tiers. Chaque participant accepte que l'Organisateur du Concours et le Commanditaire du Concours puissent utiliser et publier l'Œuvre sur leurs propres sites Web contrôlés, galeries de visualisation et/ou plateformes de médias sociaux. L'Organisateur du Concours se réserve le droit de supprimer ou de demander la suppression de toute publication qui ne suit pas les directives de la communauté d'Instagram/Meta ou qui pourrait être jugée illégale de quelque manière que ce soit.

Conditions de participation: En participant au Concours, les participants (i) reconnaissent se conformer aux présentes Règles Officielles, y compris à toutes les exigences d'éligibilité, et (ii) acceptent d'être liés par les Règles Officielles et par les décisions de l'Organisateur du Concours et/ou du Commanditaire du Concours, prises à leur seule discrétion, qui seront finales et contraignantes pour toutes les questions relatives à ce Concours. Les participants qui ne se sont pas conformés à ces Règles Officielles seront disqualifiés.

Les participations qui ne respectent pas les règles, y compris les photos floues ou non visibles, à la seule discrétion de l'Organisateur du Concours, peuvent être disqualifiées. Les participations seront déclarées inéligibles et invalides si elles sont tardives, illisibles, incomplètes, endommagées, irrégulières, mutilées, falsifiées, brouillées ou modifiées mécaniquement ou électroniquement. Les participations sont soumises à vérification.

Toute situation non couverte par les règles sera décidée uniquement par l'Organisateur du Concours, y compris l'annulation du Concours en raison de circonstances imprévues ou de participations non conformes.

Sélection/Notification des gagnants:

Il y aura un (1) prix à gagner. Toutes les participations admissibles seront numérotées dans une feuille de calcul, et un numéro sera tiré au hasard lors d'un tirage en direct le 15 septembre 2024, à 13h00, sur la scène principale de Viva México sur Sparks St., ou, si nécessaire, le 19 septembre à l'Ambassade du Mexique.

L'Organisateur du Concours contactera alors le Participant Sélectionné par message direct sur Instagram pour confirmer son admissibilité. Aucune communication ou correspondance ne sera échangée avec les participants, sauf avec les Participants Sélectionnés.

Le Participant Sélectionné peut être tenu de fournir à l'Organisateur du Concours et/ou au Commanditaire du Concours une preuve qu'il est le titulaire autorisé du compte associé à Instagram.

Le Participant Sélectionné peut être tenu de répondre, sans aide, à une question mathématique d'habileté soumise à une limite de temps, qui sera administrée à un moment convenu à l'avance de manière mutuellement acceptable. Un Participant Sélectionné qui répond correctement à la question d'habileté sera considéré comme «Gagnant». Tout Participant Sélectionné qui ne peut pas répondre correctement à la question d'habileté, ou qui ne peut être contacté (ou qui ne répond pas à un message direct sur Instagram envoyé par l'Organisateur du Concours sur son compte Instagram) dans un délai de deux (2) jours (ou 48 heures) suivant la première tentative de contact par l'Administrateur du Concours, peut, à la seule discrétion de l'Administrateur du Concours, être déclaré inéligible et disqualifié. L'Organisateur du Concours se réserve le droit, dans un tel cas, à sa seule

discrétion, de sélectionner au hasard un ou plusieurs autres participants qu'il tentera de contacter, et qui seront soumis aux mêmes conditions de disqualification.

L'Organisateur du Concours fournira au Gagnant les informations et les étapes nécessaires pour réclamer le prix auprès du Commanditaire du Concours. Avant de recevoir un prix, le Gagnant peut également être tenu de signer une déclaration et un formulaire de décharge indiquant qu'il/elle a lu, compris et respecté les présentes Règles du Concours, accorde tous les consentements nécessaires tels que prévus dans ces Règles, autorise l'Organisateur du Concours et/ou le Commanditaire du Concours à diffuser, publier et distribuer son nom, adresse, photographie, image et voix, dans le cadre de toute promotion ou publicité, et/ou à des fins d'information, de divertissement ou d'actualité sans compensation pour le Gagnant, accepte le prix tel qu'offert, libère l'Organisateur du Concours et le Commanditaire du Concours de toute responsabilité de quelque nature que ce soit découlant de la participation du Gagnant à ce Concours, de la réception et de l'utilisation du prix, et de tout autre sujet que l'Organisateur du Concours juge nécessaire.

Chances de Gagner: Les chances de gagner dépendront du nombre d'inscriptions reçues pendant la période d'inscription.

Prix

Chaque participant est éligible à un seul (1) prix.

Valeur du Prix:	Le Prix a une valeur au détail estimée à 1 200 dollars canadiens. (environ 650 CAD+ par certificat)
Chaque Prix Comprend:	Un (1) billet aller-retour en classe économique du CANADA au Mexique pour deux (2) personnes. Valide pour tout départ depuis une ville canadienne desservie par Aeromexico vers toute destination au Mexique desservie par Aeromexico.

Conditions des Certificats de Voyage:	<ul style="list-style-type: none">● Valide uniquement sur les vols opérés par Aeromexico. Non applicable aux vols en partage de code.● Les taxes et frais supplémentaires ne sont pas inclus et doivent être payés avant l'émission des billets.● Le bénéficiaire de ce billet doit être âgé de plus de 18 ans.● Toutes les demandes sont soumises à la disponibilité en classe "G".● Les périodes de vacances et de haute saison peuvent être soumises à des restrictions.● Le certificat est non transférable, non remboursable et n'a aucune valeur monétaire.● Le voyage doit commencer à partir du 16 septembre 2024 ou après cette date. Toute exigence minimale de séjour et d'autres conditions doivent être vérifiées auprès d'Aeromexico et soumises aux règles d'exploitation d'Aeromexico.● L'Organisateur du Concours n'est pas impliqué et n'est pas responsable de quelque manière que ce soit dans le processus d'émission des billets ou toute transaction entre le Gagnant et Aeromexico.
--	--

Toutes les dépenses et frais non inclus dans la description du prix ci-dessus sont de la seule responsabilité du Gagnant, y compris, mais sans s'y limiter, le transport terrestre vers et depuis les aéroports de départ, les hôtels, les repas, l'hébergement, les frais de téléphone, de fax ou de câble, les marchandises, souvenirs, assurance voyage, documents de voyage, frais accessoires d'hôtel et toutes autres dépenses personnelles de toute nature. L'Organisateur du Concours n'est pas responsable des retards, reports, suspensions, reprogrammations ou annulations, pour quelque raison que ce soit, du prix, et le Gagnant ou son invité ne sera pas indemnisé en cas de tel retard, annulation ou autre événement décrit dans les présentes.

Il incombe au Gagnant de déclarer la valeur de tout prix remporté (le cas échéant) dans ses déclarations de revenus canadiennes. Les décisions de l'Organisateur du Concours et du Commanditaire du Concours sont finales et sans appel pour toutes les questions relatives au Concours et à l'attribution des prix. Les Commanditaires du Concours n'ont aucune responsabilité de déclarer les gains de prix à l'ARC. Il est de la responsabilité du Gagnant de s'assurer que tous les prix sont utilisés avant la date d'expiration indiquée sur tout certificat de prix.

Substitution du Prix: Le prix doit être accepté tel qu'il est attribué sans substitution, n'est pas transférable, ne peut pas être revendu et n'a aucune valeur monétaire. Le Commanditaire du Concours se réserve le droit, à sa seule discrétion, dans le cas où le prix ou une composante du prix ne pourrait être attribué tel que décrit pour une raison quelconque, de substituer un prix similaire ou une composante de valeur égale ou supérieure sans responsabilité. Si un Gagnant ne peut réclamer son prix ou une partie de son prix tel qu'attribué, son droit à ce prix ou à cette partie de prix sera perdu. Le Gagnant n'aura pas droit de recevoir en espèces, certificat ou autre, la différence entre la valeur au détail approximative et le coût réel.

Indemnisation par les Participants: En participant au Concours, chaque participant : (a) libère et dégage de toute responsabilité le Commanditaire du Concours et l'Organisateur du Concours, ainsi que leurs administrateurs, dirigeants, employés, organisations affiliées, filiales et sociétés apparentées, de toute responsabilité pour toutes blessures, pertes ou dommages de toute nature, y compris décès ou dommages matériels, résultant en tout ou en partie, directement ou indirectement, de l'acceptation, possession, utilisation ou mauvaise utilisation de tout prix, de la participation à ce Concours, ou de toute activité liée au prix ; et (b) s'engage à indemniser pleinement l'Organisateur du Concours et le Commanditaire du Concours ainsi que leurs administrateurs, dirigeants, employés, sociétés mères, filiales, affiliés, fournisseurs et agents contre toute réclamation de tiers sans limitation, découlant de la non-conformité du participant avec les Règles Officielles.

Conditions Générales: L'Organisateur du Concours ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie concernant un prix et décline toute responsabilité concernant ce prix. Le prix doit être accepté tel qu'il est attribué sans substitution, sous réserve que le Commanditaire du Concours ait le droit,

à sa seule discrétion et pour toute raison, de substituer un prix ou des prix de valeur égale ou supérieure. Les prix ne sont ni transférables ni échangeables contre de l'argent.

Si, pour une raison quelconque, l'Organisateur du Concours, à sa seule discrétion, estime que le Concours ne peut se dérouler comme prévu ou si l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement du Concours est compromis ou affecté, y compris en raison d'une infection par un virus informatique, de bogues, d'une falsification, d'une intervention non autorisée, de fraudes, de défaillances techniques ou d'autres causes échappant à son contrôle, l'Organisateur du Concours se réserve le droit d'annuler, de modifier ou de suspendre le Concours, y compris d'annuler toute méthode d'inscription et de sélectionner un gagnant parmi les inscriptions éligibles précédemment reçues.

L'Organisateur du Concours et le Commanditaire du Concours ne sont pas responsables des inscriptions tardives, perdues, mal dirigées, volées, incomplètes, illisibles, détruites ou retardées.

L'Organisateur du Concours se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier toute personne qu'il juge altérer le processus d'inscription ou le fonctionnement du Concours, ou agir en violation des présentes Règles Officielles ou de manière perturbatrice. L'Organisateur du Concours se réserve le droit de modifier les Règles Officielles sans affecter matériellement les termes et conditions du Concours.

Sous réserve de toutes les lois et réglementations fédérales, provinciales et municipales canadiennes applicables, ces Règles du Concours régissent tous les aspects du Concours et lient tous les participants.

Politique de Confidentialité: En participant au Concours, vous consentez à la collecte, à l'utilisation et à la distribution des informations et images jugées nécessaires à l'administration, à la mise en œuvre et à l'exécution du Concours. L'Organisateur du Concours et le Commanditaire du Concours ne collecteront que les informations, y compris les informations personnelles du Participant Sélectionné et/ou du Gagnant, jugées nécessaires à la remise du Prix.

Aucune association avec Instagram: Ce Concours n'est en aucun cas sponsorisé, administré ou soutenu par ou associé à Instagram, Facebook ou Meta Platforms, Inc. (collectivement, « La Plateforme Sociale »). Les participants acceptent que La Plateforme Sociale soit dégagée de toute responsabilité, y compris, sans limitation, pour les pertes, blessures ou dommages, en relation avec le Concours.